

Auxerre

La nature en ville

Collection «Les circuits de découverte du paysage végétal»

3. Entre corridor écologique et avenues

1
Entre nature
domestiquée
et espace
sauvage

2
Entre
minéral
et végétal



1 h
9,5 km



2 h
9,5 km

La Ville d'Auxerre s'engage pour la protection et mise en valeur de la nature en ville. Qu'il s'agisse de pratiques des services des espaces verts, d'aménagement de la coulée verte, véritable corridor écologique ou de la préservation des zones humides de l'île du moulin du président, d'expositions et d'animations sur la biodiversité, l'action est tournée vers un développement durable du territoire. Une première collection de documents est éditée proposant 3 circuits de découverte du paysage végétal urbain. Ces promenades relient les poches insulaires de nature que sont les parcs et jardins, les alignements d'arbres, les corridors écologiques vert (coulée verte) et bleu (la rivière Yonne), et les témoignages faits à la nature au travers de sculptures végétales de certains éléments du bâti auxerrois.

Le circuit vous propose de découvrir :

La coulée verte, ancienne voie de chemin de fer reliant Gien, la Puisaye et Auxerre. La Ville réalise la restauration de ce corridor écologique qui devra à terme ceinturer l'ensemble de la cité. Vous rejoindrez au bout de 4 km, le milieu urbain (et sa circulation !) en arrivant à l'écoquartier des Brichères. Quittant alors le site dédié aux piétons et aux vélos, vous retrouverez les alignements d'arbres spécifiques des avenues auxerroises.



Les avenues et leurs alignements d'arbres

Auxerre possède de nombreuses avenues et tout autant d'alignements d'arbres. Ces derniers datent en majorité du 18^e et du 19^e Siècle.

A cette époque, toutes les grandes voies circulantes étaient plantées d'arbres. C'est le cas pour l'actuelle avenue Charles de Gaulle. C'est ici que l'on pouvait trouver l'ancienne route impériale qui menait à Paris, et qui était, comme aujourd'hui, plantée d'arbres. De même pour l'avenue Gambetta, qui partait en direction de Lyon.

On trouve également des alignements d'arbres le long des boulevards qui ceignent le centre historique. Trois ou parfois quatre rangées d'arbres, furent plantées à l'emplacement des anciens remparts formant ainsi, les Promenades. Maintenant, il ne reste plus que deux rangées d'arbres.

Avec le développement de l'industrialisation et des quartiers d'habitations, de nouvelles voies, avenues et boulevards, furent construits. Cette grande ceinture autour du centre se trouvait au niveau de l'actuelle avenue Hoche. Comme les grandes voies circulantes, ces dernières étaient plantées d'arbres.

De nos jours, tous ces arbres, ou presque, ont été remplacés. Les essences les plus utilisées sont celles du platane et du tilleul qui ont remplacé les ormes auparavant couramment utilisés.





La Coulée Verte

Un corridor est une liaison fonctionnelle entre des écosystèmes ou entre différents habitats d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces interdépendantes), permettant sa dispersion et sa migration. Les corridors assurent les flux d'espèces et de gènes qui sont vitaux pour la survie des espèces et leur évolution adaptative et donc essentiels pour le maintien des vies animale et végétale.

Les animaux, les plantes ou les gènes doivent se déplacer pour se perpétuer. Les espèces végétales se font transporter par d'autres à l'état de graine notamment. Ces déplacements nécessitent des conditions fournies en partie par des linéaires ou espaces interconnectés "naturels" : les corridors. L'ensemble enchevêtré de ces corridors forme la trame d'un réseau écologique. En général on distingue :

- le corridor biologique, ou corridor spécifique à une espèce donnée, y compris du point de vue des échanges génétiques,
- le corridor écologique, structure spatiale plus large sans nécessairement de notion génétique,
- le réseau écologique, ensemble fonctionnel des corridors à l'échelle paysagère.

La coulée verte constitue un corridor écologique, élément du réseau de la nature en ville d'Auxerre. Cette ancienne voie de chemin de fer Auxerre - Gien forme une véritable ligne verte naturelle dans la ville. La ligne reliait Auxerre à la Puisaye jusqu'en 1938 pour les voyageurs et 1950 pour les marchandises. La coulée verte propose une promenade sur un chemin naturel préservé où la flore est très riche et la vue imprenable. Ce chemin d'agrément de 4 km, parcours nivelé et aménagé, protégé des automobiles, va de la gare SNCF à la route de Toucy. À terme il fera le tour de la ville avant de redescendre le long des quais de l'Yonne côté rive droite, et rejoindre la gare SNCF. La coulée verte traversera également les îles du Moulin du Président, un vrai parc naturel de quatre hectares que la Ville a acquis récemment. Une fois terminée, à l'horizon 2010-2012, c'est une promenade de 15 kilomètres qui s'offrira aux Auxerrois, soit quatre heures de marche en pleine nature en pleine ville.

Les matériaux, limons de rivière en provenance du Morvan, remontés du curage des voies navigables proches ont été utilisés comme remblai et ballast en complément des matériaux de déblais récoltés sur d'autres parties de la ligne. La nature des sols a entraîné l'implantation de milieux assez diversifiés marqués par une flore et une faune assez commune mais montrant toutefois quelques spécimens intéressants (orchidées) et certaines traces de l'activité agricole arbres fruitiers. On y trouve des pommiers, cerisiers, trembles, tilleuls, marronniers d'inde, prunelliers, érables, aulnes, ifs, pins, merisiers, robiniers, fusains, ronces des bois, sureaux, aubépines, viornes, bouleaux, chênes, ormes, frêne, charmes, noisetiers, cornouillers, lierres, clématites, saules, églantiers.

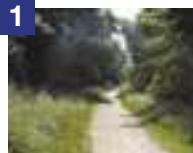


Entre corridor écologique et avenues

La Coulée verte 1

Cette ancienne voie de chemin de fer Auxerre-Gien forme une véritable ligne verte naturelle dans la ville. On y trouve une grande richesse floristique préservée.

Ce chemin offre aux promeneurs de magnifiques vues, que ce soit sur la ville (monuments, alignements d'arbres), sur l'Yonne ainsi que sur la campagne avoisinante. La coulée verte part de la gare SNCF et va jusqu'à la route de Toucy. A terme, elle fera le tour de la ville.



Variante 2

Prenez la sortie au niveau de l'ancienne gare Saint-Amâtre. Puis, prenez à droite, Avenue Pierre Larousse.

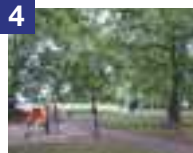
L'éco-quartier des Brichères 3

Il a été réhabilité dans l'esprit d'un aménagement urbain respectueux de l'environnement, à la fois dans la construction des bâtiments et dans les aménagements urbains. Sur le tracé du circuit, on peut voir un étang aménagé en même temps que ce quartier d'habitat. Si vous avez le temps de vous promener dans ce lieu, n'hésitez pas à passer devant les jardins familiaux et leurs vergers.



Place Fernand Clas ou Parc de la Turbine 4

Cette place verte se trouve à l'emplacement de l'ancien réservoir de la Turbine construit en 1882 (désaffecté depuis les années 1960), qui servait à alimenter le haut de la ville en eau potable. Au-delà de son histoire, cette place particulièrement ombragée est idéale pour faire une petite pause. On peut aussi apercevoir par une fenêtre (au sud-est) entre les immeubles et la végétation, la campagne présente tout autour de la ville.



Place de l'Arquebuse 5

Observez l'alignement de marronniers à fleurs roses situés face au cinéma ainsi que le jardin à la Française devant l'entrée du pavillon de l'arquebusier. Sur cette place, vous trouverez également au-dessus du marché couvert, des jachères fleuries que la ville a semées. On y trouve toutes sortes de fleurs telles que des coquelicots, des bleuets...



Si l'envie vous prend de faire un beau bouquet champêtre avec ces fleurs, sachez que cela est possible. Alors faites vous plaisir.



6

Place Saint-Amâtre

Cette place entourée d'arbres et d'arbustes permet une petite halte au pied du monument des déportés du département, durant la Seconde Guerre Mondiale (Sculpture de Henri Lagifoul, en 1949).

Contournez cette place puis prenez la 1^{ère} à droite pour accéder à l'avenue de la Puisaye.



7

Avenue de la Puisaye

En plus de son alignement d'arbres, cette avenue offre aux passants de nombreux décors floraux sur les façades des maisons (n°16 et 19).

A la fin de cette route, vous pourrez voir sur la droite, la façade d'un ancien grossiste en vin. En effet, on y voit des serments de vignes avec ses feuilles et ses grappes de raisins.



8

Arboretum Darnus-Rantheaume

Ce parc, créé en 1981, possède des essences d'arbres très intéressantes, d'origines très variées, réparties sur trois hectares. On y trouve un tuliper panaché de virginie et un arbre à mouchoir. Afin de tous les découvrir,

n'hésitez pas à vous promener dans cet arboretum et à profiter de la tranquillité de ce lieu. Vous pourrez finir votre visite en cueillant un agréable bouquet grâce aux fleurs de la jachère plantée dans le parc. Traversez le parc et récupérez la ruelle du clos située à droite à proximité des maisons d'habitations.



9

L'arbre Sec

Ce parc, construit sur un ancien marécage, possède près de trois cents arbres de plus de cinquante espèces différentes ainsi que de nombreux parterres fleuris. On y trouve en l'occurrence une magnifique allée de platanes

ainsi, que « l'arbre sec ». Cet arbre est un frêne mort, qui se trouvait déjà à cette place avant d'être sculpté par Roger Kressmann, en 1988. Il symboliserait la religion, l'histoire des hommes, leurs sagesses, leurs peurs... On peut y voir Adam et Eve, le pommier, le soleil, la clef de St Pierre... Ce lieu est propice à la détente, comme coupé de la ville et de ses bruits. Seule circulation, celle des bateaux de plaisances sur l'Yonne.

Auxerre

La nature en ville

- N'oubliez pas que le code de la route s'applique également aux cyclistes.
- Pour votre sécurité, restez toujours visible sur la chaussée. Lorsque vous tournez à droite, tendez franchement votre bras droit avant le carrefour. De même lorsque vous tournez à gauche, regardez derrière vous et tendez franchement votre bras gauche si la voie est libre.
- Si vous voulez circuler à deux de front, sachez que cela est possible mais vous devez obligatoirement vous rabattre pour permettre aux véhicules de vous doubler.
- Pour les enfants de moins de 8 ans, la circulation sur les trottoirs est autorisée.
- Enfin, sachez que le port du casque n'est pas obligatoire mais vivement recommandé.



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux vélos



Fin de Piste ou bande cyclable conseillée pour les vélos



Rue à double sens cyclable et à sens unique voiture

Location de vélos

• Office de tourisme de l'Auxerrois.

Location de VTC et de vélos avec assistance électrique 1-2 Quai de la République 89000 AUXERRE. Tél 03.86.52.06.19, info@ot-auxerre.fr, www.ot-auxerre.fr

• Escapades gourmandes.

Location de VTC et vélos de sport mais aussi remorques enfants, tandems. A la gare SNCF d'Auxerre et à la Maison des randonneurs, 5 rue Germain Bénard. Tél 03.86.41.43.22, www.escapadegourmande.com

Autres circuits de découverte

• Proposés par l'Office de tourisme de l'Auxerrois - circuits à pieds :

- Circuit des cerisiers Auxerre / Vaux vues panoramiques. 3h30 - 10,5 km.
- Coulée verte et arbre sec. 1h00 - 3 km.
- Sur les traces de Cadet Roussel. Découverte du patrimoine bâti d'Auxerre. *Circuit proposé en collaboration avec le service du patrimoine de la Ville.*

• Proposé par l'Agence de développement touristique de l'Yonne circuit sur la vélo-route :

- A vélo le long de l'Yonne et du Canal du Nivernais. 62 km.
- Proposé par le Service du patrimoine de la Ville d'Auxerre : Les visites découvertes de la ville accompagnées par un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture - renseignements et réservation auprès de l'Office de tourisme de l'Auxerrois.

Contacts

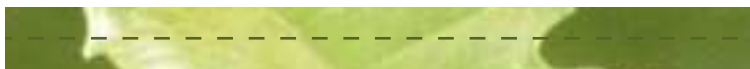
• **Office de tourisme de l'Auxerrois.** 1-2 Quai de la République 89000 AUXERRE. Tél 03.86.52.06.19. info@ot-auxerre.fr www.ot-auxerre.fr

• **Agence de développement touristique de l'Yonne** 1-2 Quai de la République 89000 AUXERRE Tél 03.86.72.92.00, adt89@tourisme-yonne.com www.tourisme-yonne.com

• **Maison de l'eau et de l'environnement**, place Achille Ribain 89000 AUXERRE Tél : 03.86.72.91.65, maisondeleau.mairie@auxerre.com www.environnement-auxerre.fr

Remerciements : école nationale du paysage de Versailles, Pierre Girardin, Myriam Hollard, l'office de tourisme, l'agence de développement touristique, la maison des randonneurs, les services municipaux des espaces verts, de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, du patrimoine.

Conception : Marie Hamelin, Eric Maison
Maquette et impression : Italic Impressions - Auxerre
Repérage circuits : Marie Hamelin
Test circuits vélo : Marie Guérrée et Eric Beunas, La roue libre
Crédit photos : Marie Hamelin





Légende

-  circuit à pieds et à vélos
-  montée soutenue
-  stationnement vélos
-  location vélos
-  aire de jeux
-  parc - place ombragée et bancs
-  cône de vue - paysage